Site internet : http://pournoychetive.onlc.fr

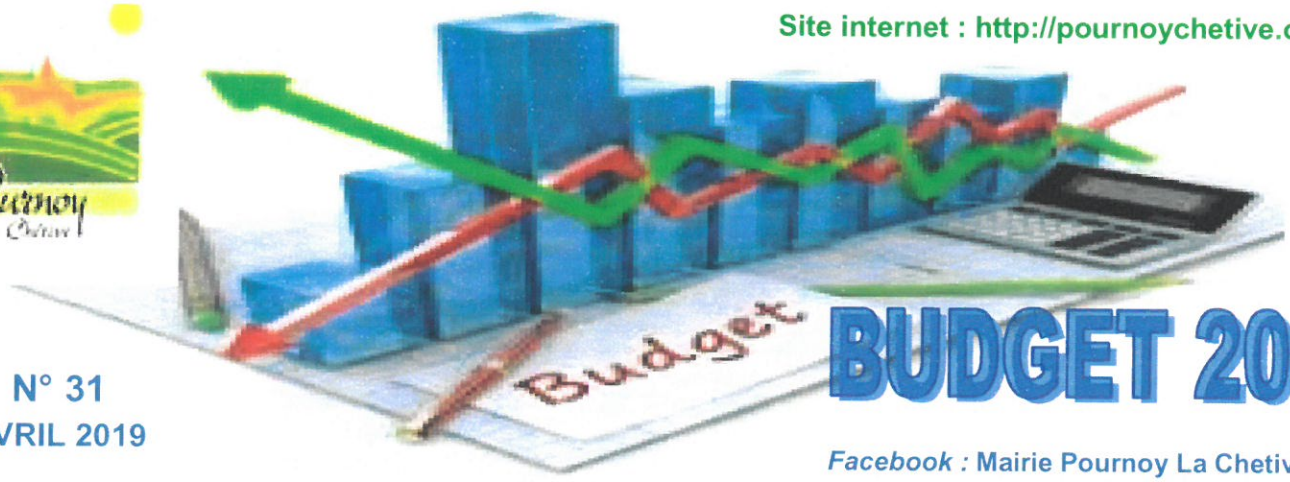

BUDGET 2019

N° 31
AVRIL 2019

Facebook : Mairie Pournoy La Chetive

Quoi de Neuf à Pournoy-La-Chétive ?

Cher(e)s habitant(e)s,

Comme les années précédentes, vous trouverez le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat primitif de 2018,

Vous découvrirez au verso de ce document tous les projets envisagés pour 2019.

Cordialement,

Madame le Maire,
Martine MICHEL

PAS D'AUGMENTATION A Pournoy-La-Chétive

Taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal sur proposition de Madame Le Maire a voté à l'unanimité le maintien du Taux d'imposition 2019 des taxes locales directes.

- Taxe d'habitation : **14.74 %**
- Foncière bâti : **14,64 %**
- Foncière non bâti : **69.18 %**

Délibération du 1er avril 2019

Après examen du budget primitif section principale et l'avoir étudié chapitre par chapitre, article par article en section de fonctionnement puis en section d'investissement.

Le Conseil Municipal a approuvé celui-ci à l'unanimité des voix.

Mairie de Pournoy-la-Chétive
Place Delacour
57420 Pournoy-la-Chétive
☎ 03 87 52 53 11
🖷 03 87 52 54 86
✉ mairiepournoylachetive@gmail.com

Secrétaires :

- Lauriane GROSSE
- Martine STEFFANUS

Horaires :

- Lundi & Vendredi de 10h à 12h
- Mardi de 16h à 18h

Madame Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.

ANNEE 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	362 511,32€
Recettes	443 135,74€
Résultat reporté excédent	295 682,65€
Soit un résultat excédent	376 307,07€

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	101 148,74€
Recettes	10 725,34€
Résultat reporté excédent	52 173,06€
Soit un résultat déficit	- 38 250,34€

Le résultat déficit de -38 250,34 € correspond aux subventions en attente non reçues en 2018, mais qui seront versées en 2019

RESTE A REALISER	
Dépenses	2 761,00 €
Recettes	0 €

Le reste à réaliser de 2 761€ correspond à un versement à Metz Métropole

EN TENANT COMPTE DES RESTE A REALISER, UN BESOIN DE FINANCEMENT DE 41 011,34€

⇨ Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

Au compte 1068 du budget primitif 2019 :

- la somme de 41 011,34€
- et en report le surplus soit 335 295,73€

PROJETS POUR 2019

- Transformation des deux courts de tennis extérieurs en gazon synthétique,
- Etude pour le changement des luminaires/candélabres sur la commune,
- Rajout de caméras sur la place du village et à la salle polyvalente,
- Achat d'une hotte et plaque pour la cuisine de la salle polyvalente,
- Réfection du préau de l'école maternelle,
- Réfection du plafond entre l'école et la Mairie,
- Alarme incendie à la salle polyvalente,
- Panneaux signalétiques des vitesses, priorité, ... dans le village,
- Radiateurs à la sacristie, mise en conformité de la citerne et étude de réfection du pignon à l'église,
- Caves-urnes au cimetière,
- Achat de matériels communaux (tondeuse, taille haie, ...)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Concernant les demandes des subventions, elles doivent être déposées en Marie avec les comptes de l'année précédente, un dossier complet avec un projet.

Il est rappelé que les Associations Communale de Pournoy-La-chétive bénéficient de la mise à disposition à titre gratuit et ce tout au long de l'année :

- de la salle des Associations,
- de la salle polyvalente pour l'organisation de leurs activités.

Dossier à télécharger : cerfa N°12156*05

Chaque demande est examinée par la Commission.

EVOLUTION DE LA DGF de 2014 à 2018

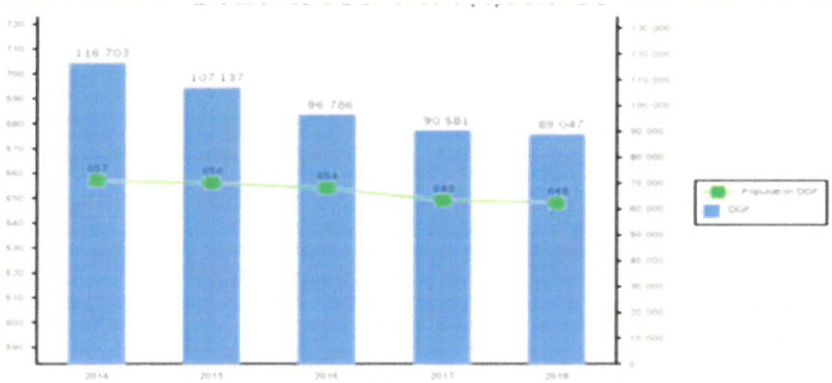

Le constat est que la DGF diminue tous les ans pour la Commune de Pournoy-La-Chétive

EVOLUTION DE LA CAF NETTE de 2014 à 2018

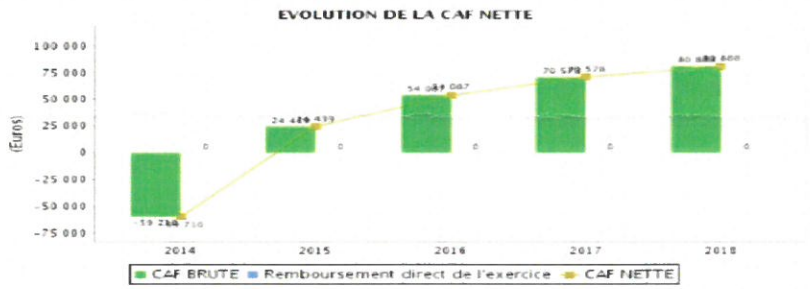

La capacité d'autofinancement nette (CAF)

La CAF représente :

- le reliquat du fonctionnement,
- le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement.

La CAF nette est une des composantes du financement disponible,

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure exercice après exercice, la capacité de la commune à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2018	
Charges générales	76,30 %
Charges de personnel	78,48 %
Charges de gestion courante	86,58 %
Charges réelles financières	0,00 %

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique